

Appel à candidatures pour l'équipe pédagogique de l'AAQ

Programme de perfectionnement 2022-2023

Depuis 2016, l'Association des Archivistes du Québec a entamé un travail important d'objectivation sur les tendances et les pratiques vis-à-vis de la formation continue et des compétences essentielles au métier d'archiviste. L'AAQ a fixé dans ses orientations stratégiques 2021-2023 l'actualisation de son programme de perfectionnement. Celui-ci se distingue de l'offre de formations actuelle sur plusieurs points, notamment :

- ✓ Une programmation annuelle
- ✓ Une plateforme web de formations
- ✓ Une diversité de scénarios d'apprentissage (prérequis, niveaux)
- ✓ La création d'une équipe pédagogique
- ✓ La coexistence de plusieurs modes d'apprentissage (formations synchrones et asynchrones, autoformations, cours en salle, classes virtuelles, espaces collaboratifs, webinaires, etc.) dans un même programme
- ✓ La coexistence de plusieurs modes de diffusion (présentiel/virtuel/hybride) de formations dans un même programme
- ✓ La mise en place d'un processus d'évaluation

Nous recherchons des candidat-e-s pour assurer des formations qui seront offertes lors de l'année académique 2022-2023. Sur base d'un projet de formation, les candidat-e-s retenus s'engagent à rejoindre l'équipe pédagogique de l'AAQ, dont l'objectif est de veiller à la faisabilité, la cohérence et l'évaluation du programme de perfectionnement. Dans ce cadre, les formateurs/trices sont accompagnés dans le choix et la mise en œuvre du scénario, des modes d'apprentissage et de diffusion de la formation, dans la réalisation des supports de celle-ci, dans le déploiement de modalités pédagogiques particulières, dans la pratique de la plateforme web, ainsi qu'à chacune des étapes de la formation (préparation, déroulement, suivi). Des honoraires seront versés par formation, selon les politiques établies par l'AAQ.

Les formations sur tous les sujets sont les bienvenues. Elles peuvent inclure ou concerner, par exemple, la conception et le déploiement de systèmes de gestion intégrée des documents, la sécurité de l'information, la maîtrise de logiciels de gestion documentaire, la numérisation, la préservation numérique, la maîtrise du cadre juridique et réglementaire qui entoure les archives, la mise en œuvre d'une analyse de besoins, la gestion de projets, les stratégies de mise en valeur des collections, l'accueil des publics, etc. ou toute compétence spécifique que vous pensez utile pour contribuer au développement professionnel de vos collègues. De même, vous pouvez proposer des combinaisons variées des modes d'apprentissage et de diffusion : une formation asynchrone composée de vidéos courtes et d'activités associées ; une pratique de « classe inversée », alternant autoapprentissage via des ressources en ligne et classe virtuelle ; une formation en présentiel d'une journée avec l'accès à des matériaux pédagogiques et des exercices pratiques sur la plateforme web; etc. Le format de la formation peut se situer entre min. 7h et max. 30h d'effort estimé/participant, sur un max. de 15 semaines. À ce stade, l'idée est de penser les contours de votre projet : le scénario proposé pourra être affiné et concrétisé par la suite, avec l'aide de l'équipe de l'AAQ.

Les propositions de formation doivent être soumises via le formulaire ci-dessous au plus tard pour le vendredi 17 décembre 2021. Vous avez des questions relatives à la démarche? Vous avez des idées, vous avez envie de vous impliquer, mais vous avez des difficultés à définir votre projet de formation? N'hésitez pas à communiquer avec nous, nous pouvons en parler de vive-voix !

Contact : Christine Machiels, archiviste-conseil & coordonnatrice de projets (conseil@archivistes.qc.ca)